



RECRUTEMENT DES DÉTACHÉ(E)S POUR LA CHINE Année Scolaire 2025-2026

NOTICE EXPLICATIVE

COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE D'ENSEIGNANT(E) « DÉTACHÉ(E)S » DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS EN CHINE

Date limite d'envoi des dossiers : 10/02/2025 à 23h59 - heure de Paris

Le présent dossier de candidature à un poste de « détaché(e) » dans un établissement français relevant de l'AEFE en Chine ne concerne que les **agent(e)s titulaires de l'enseignement public** (les candidatures des agent(e)s stagiaires ou non titulaires ne sont pas recevables).

Par ailleurs, les enseignant(e)s exerçant dans un établissement du réseau AEFE sous le statut de résident doivent avoir rempli leur contrat de 3 ans pour pouvoir être candidat(e)s à un poste dans un autre pays, sauf les dossiers des candidat(e)s en cours de détachement justifiant d'un suivi de conjoint.

Seront donc irrecevables :

- Les dossiers des titulaires de l'enseignement privé,
- Les dossiers des agent(e)s en cours de détachement à l'AEFE, sauf suivi de conjoint,
- Les dossiers des agent(e)s ayant 60 ans en cours de détachement 2025-2028 (spécifique à la Chine - permis de travail pour les étrangers).

Nous vous invitons à consulter les sites internet des différents établissements de Chine afin de prendre connaissance des **conditions particulières de recrutement et d'installation**.

* En cas de besoin, une fois votre dossier clôturé, vous pouvez nous contacter à l'adresse ci-dessous.

PÉKIN
Lycée français international Charles de Gaulle

RECRUTEMENT DÉTACHÉ(E)S

detachelfip2025@lfip.net.cn

[EMPLOIS LFIP | Lycée Français International de Pékin](#)

SHANGHAI
Lycée français de Shanghai

RECRUTEMENT DÉTACHÉ(E)S

detachelfs2025@lyceeshanghai.com

[Carrière - Lycée Français de Shanghai](#)



ENVOYER LE DOSSIER COMPLET :

Le dossier se compose de :

- 1) La fiche de candidature pré-remplie
- 2) Toutes les pièces à fournir **en un seul exemplaire** (voir liste récapitulative plus loin)

Nous attirons votre attention sur le fait que, pour la CHINE, il n'y aura aucun envoi par courrier postal à réaliser. Toutes les pièces du dossier au format PDF (la fiche de candidature, la liste récapitulative des pièces, ainsi que toutes les pièces justificatives à fournir), sont à compiler en un seul fichier PDF (moins de 8 Mo) puis à envoyer aux adresses detachelfip2025@lfip.net.cn (pour Pékin) et detachelfs2025@lyceeshanghai.com (pour Shanghai) via les applications wetransfert ou francetransfert ; la date limite est fixée au 10/02/2025 à 23h59 - heure de Paris.

A – PRÉPARATION DES DOCUMENTS À ENVOYER PAR MAIL

Procédure spécifique pour la Chine

- Avoir une version PDF de la fiche de candidature contenant photo et signature
- Avoir une version PDF de l'ensemble des pièces justificatives
- Rassembler l'ensemble de tous ces éléments sous **un seul fichier PDF** (utiliser par exemple les applications en ligne www.ilovepdf.com, www.Smallpdf.com ou www.pdfmerge.com, ou l'application gratuite **PDFtk**)
- Vérifier que la taille de votre fichier ne dépasse pas **8 Mo**
- **Nommer explicitement ce fichier** de la façon suivante : « **NOM_P_Discipl_Ville2025.pdf** », où :
 - **NOM_P** sont les **NOM** et **Prénom** ;
 - **Discipl** représente la **discipline** au 2nd degré. Inscire **PE** pour le 1^{er} degré ;
 - **Ville** indique la ville demandée en premier voeu : **PEK** pour Pékin, **SHG** pour Shanghai
 - **2025** correspond à cette campagne de recrutement.

B – ENVOI PAR MAIL

- **Pour Pékin**, envoyer le fichier à l'adresse :

detachelfip2025@lfip.net.cn

- **Pour Shanghai** : envoyer le fichier à l'adresse :

detachelfs2025@lyceeshanghai.com

- Rappel de la date limite de dépôt : **10/02/2025 à 23h59 - heure de Paris**

NOTE : VEUILLEZ NOTER QUE LA LÉGISLATION LOCALE NE PERMET PAS AUX PROFESSEUR(E)S ÉTRANGER(E)S D'EXERCER AU-DELÀ DE 60 ANS. LES CANDIDAT(E)S NE DOIVENT DONC PAS ATTEINDRE 60 ANS AU COURS DE LEUR CONTRAT.

POUR SHANGHAI : NE PAS ATTEINDRE 60 ANS ENTRE LE 21/08/2025 ET LE 20/08/2028.

POUR PÉKIN : NE PAS ATTEINDRE 60 ANS ENTRE LE 01/09/2025 ET LE 31/08/2028.

EN CAS DE CANDIDATURES CONJOINT(E)S, MERCI DE LE PRÉCISER DANS LE CORPS DU MAIL AU MOMENT DE L'ENVOI DE VOTRE DOSSIER

AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU HORS DÉLAI NE SERA RETENU (10/02/2025 - 23h59).



LE CALENDRIER

DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS	10/02/2025 à 23h59 - heure de Paris
TRAITEMENT DES DOSSIERS : <ul style="list-style-type: none">- Il pourra vous être demandé de produire des pièces supplémentaires pour complément d'information.- Un accusé de réception vous sera adressé dès qu'il sera complet.	
ÉTUDE ET CLASSEMENT DES DOSSIERS EN COMMISSION PARITAIRE	Voir note IGRD* - site AEFE Accueil AEFE CCPL le 04/03/2025
PROPOSITION DE POSTE	Par mail
<i>Seuls les candidats retenus seront contactés par mail à leur adresse de référence</i>	

[*Instruction Générale pour le Recrutement des Détachés](#)



LA LISTE RÉCAPITULATIVE DES PIÈCES À FOURNIR

TOUTES CES PIÈCES SONT À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR UN DOSSIER DE CANDIDATURE À UN EMPLOI DE DÉTACHÉ(E) 2025-2026

Nom :	Grade :	Discipline :	Date :	Signature :

Attention : les autorités chinoises n'accordent plus de visa de travail aux personnes étrangères qui ont plus de 60 ans.

**Le/La candidat(e) 1^{er} degré cochera la case bleue, le/la candidat(e) 2nd degré cochera la case orange. La case noire est réservée à l'établissement.
Veillez suivre l'ordre pré établi des pièces requises.**

- Fiche de candidature
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Copie du diplôme le plus élevé dans la discipline : niveau Licence minimum et joindre une attestation de service avec le nom et les coordonnées de la personne attestant (NB : l'attestation de service concerne une expérience strictement supérieure à 2 ans, indiquant des dates précises ainsi que l'intitulé du poste, établie par l'établissement et non par l'académie)**
- Copies d'écran de toutes les pages I-Prof** : veuillez envoyer les copies d'écran des onglets suivants : « statut », « affectation », « perso » et « carrière » : corps/grade/échelons (dérouler tous les détails) + positions et congés + modalités de service + notation
Nous insistons sur ces documents, car ils serviront de base à l'attribution des points du barème. IProf fait foi à la date du dépôt du dossier.
- Copie de l'arrêté de titularisation
- Copie du dernier arrêté de promotion
- Copie de l'agrément d'anglais (si obtention)
- Copie du diplôme de FLE (si obtention)
- Copie du compte rendu du dernier rendez-vous de carrière (PPCR) avec indication de l'**appréciation finale** ou des deux derniers rapports d'inspection avec la note attribuée
- Copie de la dernière notation administrative
- Copies des 2 derniers rapports d'inspection. **Attention, si vous n'avez aucun ou un seul rapport d'inspection, veuillez justifier le motif dans une lettre explicative à joindre à votre dossier de candidature**
- Copie du passeport en cours de validité
- Copie du livret de famille
- Candidat(e) déjà établi(e) dans le pays**, justificatifs requis : copie du visa en cours de validité en Chine + carte consulaire et certificat de résidence délivré par le poste de police du quartier de résidence **ou** visa de travail en cours + carte de travail
- Copie du contrat en cours (agent(e) relevant de l'AEFE)



- ☐☐☐ Copie du certificat de mariage en cas de candidature double (*NB : PACS ou mariage entre personnes du même sexe non reconnus en Chine*)
- ☐☐☐ Lettre(s) de recommandation
- ☐☐☐ Pour le(s) candidat(e)s en cours de détachement : courrier explicitant la situation personnelle ainsi qu'un document justificatif du suivi de conjoint (par exemple : contrat de travail)

Les pièces justificatives listées ci-après concernant les candidat(e)s retenu(e)s à l'issue de la CCPL :

- ☐☐☐ Original de l'attestation de service ou de travail à produire aux autorités chinoises ultérieurement pour la finalisation des démarches administratives
- ☐☐☐ Extrait de casier judiciaire à faire apostiller auprès de la cour d'appel de Rennes
- ☐☐☐ Copie du diplôme, certifiée conforme par votre mairie ou le consulat puis à faire apostiller auprès de la cour d'appel de votre département (*NB Shanghai : l'original du diplôme sera à produire aux autorités chinoises ultérieurement pour la finalisation des démarches administratives*)

Attention : Votre conjoint(e) ne pourra obtenir un visa en tant que conjoint(e) que si vous pouvez fournir un certificat de mariage (le PACS et le mariage entre personnes de même sexe ne sont pas reconnus par les autorités chinoises).

Votre conjoint(e) ne pourra obtenir un permis de travail que s'il dispose de l'original d'un diplôme minimum Bac+3, et des certificats de travail attestant d'une expérience strictement supérieure à 2 ans postérieure à l'obtention de son diplôme Bac+3 dans le poste souhaité.

Le candidat ou la candidate est informé(e) qu'à défaut de production des documents mentionnés ci-dessus, sa candidature sera écartée par l'administration faute d'éléments suffisants d'appréciation.